

# Baccalauréat en musique général

FACULTÉ DE MUSIQUE

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 1-600-1-0







**CYCLE** 1<sup>er</sup> cycle

**TITRE OFFICIEL** Baccalauréat en musique - Général (B. Mus.)

**TYPE** Baccalauréat en musique (B. Mus.)

**CRÉDITS** 90 crédits

**DURÉE** 3 ans

-  **Capacité d'accueil limitée**
-  **Temps plein**
-  **Temps partiel**
-  **Offert au campus de Montréal**
-  **Admission suspendue**
-  **Possibilité de séjour d'études à l'international**

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylveline Bourion 514 343-7510  
sylveline.bourion@umontreal.ca

Jamil Ahmadi, TGDE 514 343-6111, poste 5548  
jamil.ahmadi@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Lynne Thuot 514 343-6111 poste: 40891  
lynne.thuot@umontreal.ca

## Présentation

Le programme vise les passionnés de musique. Vous vous intéressez à différents genres musicaux, à différentes approches? Vous désirez explorer les profondeurs et les subtilités du langage musical, mais vous êtes indécis quant à votre plan de carrière? Basé sur l'acquisition de connaissances générales, ce programme offre un cursus complet et solide qui s'ouvre autant à l'interprétation et à la composition qu'à la musicologie et à l'écriture. Une telle formation permet d'acquérir un sérieux bagage musical, de mûrir un projet de carrière ou de vous orienter par la suite vers un programme spécialisé en musique.

## Forces

- Le généralisme et la multidisciplinarité alliés à des outils rigoureux. L'étudiant accède à de nombreux cours compris dans les autres programmes de spécialisation. Il y a donc là, et c'est le premier objectif de ce programme, une occasion d'élargir ses connaissances générales dans plusieurs disciplines musicales.
- La possibilité en cours de formation, pour celui qui en a le désir et les aptitudes, d'approfondir le champ musical de son choix – musicologie, interprétation, composition ou écriture – et de se réorienter, si désiré, vers un autre programme spécialisé en musique.
- La possibilité de poursuivre des études supérieures en interprétation, musicologie ou composition, selon le profil de cours suivis à l'intérieur de ce baccalauréat.

## Perspectives d'avenir

Cette formation offre plusieurs orientations qui permettent de se professionnaliser dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation :

- chercheur pour les médias
- professeur de musique
- compositeur de musiques de film, de vidéos ou de pièces de théâtre

- conseiller artistique
- relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques
- personne-ressource au sein de maisons de production
- etc.

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : dictée musicale, solfège, théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale
- soumettre une lettre de motivation
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale\* (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

\* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 \$ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 \$ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI).

## Statistiques d'admission au programme

La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

## Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le plus important critère de sélection des candidats.

## Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit au baccalauréat en musique général pourra demander un changement de programme vers un baccalauréat en interprétation ou vers un baccalauréat théorique.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans un structure de blues).
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - remplir le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » à compléter en ligne : <https://ecommerce.dexero.com/shopping/musique/musique/>
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, sur le site de la Faculté.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Interprétation instruments classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-8	Jour
Musique - Interprétation jazz	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-6	Jour
Musique, option composition et création sonore	Maîtrise	45 crédits	2-610-1-1	Jour
Musique, option interprétation	Maîtrise	45 crédits	2-605-1-1	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

## Structure du programme (1-600-1-0)

Version 14 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01 et segment 02) et neuf orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76)
- orientation Vers interprétation chant (segment 77)
- orientation Jazz enrichi (segment 78).

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

- pour les sept premières orientations : 33 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 9 crédits au choix
- pour l'orientation Vers interprétation chant : 45 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 6 crédits au choix
- pour l'orientation Jazz enrichi : 21 crédits obligatoires, 63 à crédits à option et 6 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 01 COMMUN AUX NEUF ORIENTATIONS

Tous les crédits du Tronc commun sont à option.

#### Bloc 01A Histoire de la musique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0			

#### Bloc 01B Histoire de la musique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J

**Bloc 01C Histoire de la musique 3**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J			

**Bloc 01D Littérature**

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0J S

**Bloc 01E Science de la musique**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUL 2210	Musicologie comparée contemporaine	3.0	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUL 2450	Historiographique musicale et analyse	3.0	MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0S	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J

**Bloc 01F Analyse**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Les cours MTE 12041 et MTE 12042 sont équivalents au cours MTE 1204.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J			

**Bloc 01G Grands ensembles**

Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1436	Harmonie de concert	2.0
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1287	Chorale	1.0J	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1288	Chorale	1.0J	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1446	Orchestre	2.0J
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1347	Gamelan	1.0S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1348	Gamelan	1.0S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1363	Chorale jazz	1.0	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1364	Chorale jazz	1.0	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1366	Chorale jazz	1.0	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1367	Chorale jazz	1.0	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1368	Chorale jazz	1.0	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1431	Harmonie de concert	2.0	MUE 1616	Orchestre de chambre jazz	2.0J

**Bloc 01H Autres ensembles**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0S	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0J

**Bloc 01I Langues**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S			

**Bloc 01J Complément de formation**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0S
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0S
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J	MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J			

## SEGMENT 02 COMMUN AUX HUIT PREMIÈRES ORIENTATIONS

Tous les crédits du Tronc commun sont obligatoires.

### Bloc 02A

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J			

## SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientatation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

### Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1304V	Violon 1	4.0
MUI 1104V	Alto 1	4.0	MUI 1304W	Violon 2	4.0
MUI 1104W	Alto 2	4.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1314V	Violoncelle 1	4.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 1314W	Violoncelle 2	4.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1174V	Contrebasse 1	4.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1174W	Contrebasse 2	4.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

### Bloc 70Z

Choix - 9 crédits.

## SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientatation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

### Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0

**Bloc 71B Ensemble**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3441	Traits d'orchestre-cuivres 1	2.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3442	Traits d'orchestre-cuivres 2	2.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3443	Traits d'orchestre-cuivres 3	2.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3444	Traits d'orchestre-cuivres 4	2.0
MUE 1255	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3445	Traits d'orchestre-cuivres 5	2.0
MUE 1256	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 3446	Traits d'orchestre-cuivres 6	2.0

**Bloc 71Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS**

L'Orientation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 72A Instrument**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

**Bloc 72B Ensemble**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1225	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1275	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1226	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1276	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1255	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1256	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0

**Bloc 72Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS**

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 73A Instrument**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J	MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0

**Bloc 73Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS**

L'Orientation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 74A Instrument**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

**Bloc 74B Ensemble**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1195	Ensemble claviers	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 1196	Ensemble claviers	1.0

**Bloc 74Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS**

L'Orientation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 75A Instrument**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

**Bloc 75B Ensemble**

Option - Maximum 6 crédits.



COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1235	Ensemble guitares	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1236	Ensemble guitares	1.0

**Bloc 75Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ**

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 76A Instrument**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

**Bloc 76Z**

Choix - 9 crédits.

**SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION VERS INTERPRÉTATION CHANT**

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, au maximum, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

**Bloc 77A**

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1096	Techniques de jeu scénique 1	2.0J	MIN 1962	Diction lyrique italienne 2	1.0J
MIN 1941	Diction lyrique allemande 1	1.0J	MUI 1133V	Chant 1	3.0
MIN 1942	Diction lyrique allemande 2	1.0J	MUI 1133W	Chant 2	3.0
MIN 1961	Diction lyrique italienne 1	1.0J			

**Bloc 77B Formation complémentaire**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1097	Techniques de jeu scénique 2	2.0J	MUE 1452	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1301	Ensemble vocal	1.0	MUE 1481	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1302	Ensemble vocal	1.0	MUE 1482	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1451	Choeur d'opéra	1.0			

**Bloc 77Z**

Choix - 6 crédits.

**SEGMENT 78 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ ENRICHÉ**

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, de 14 à 34 crédits à option et 6 crédits au choix.

**Bloc 78A**

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J	MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0			

**Bloc 78B Théorie et mise en pratique**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0S
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0S
MIN 1098	Improvisation jazz 1	2.0S	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0J
MIN 1099	Improvisation jazz 2	2.0S	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J

**Bloc 78C Instrument**

Option - Minimum 8 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 2473B	Saxophone jazz 4	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 2483B	Trompette jazz 4	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2523B	Trombone jazz 4	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2533B	Contrebasse jazz 4	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2543B	Harmonica jazz 4	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 3403A	Basse électrique 5	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 3403B	Basse électrique 6	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 3413A	Batterie 5	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 3413B	Batterie 6	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 3423A	Chant jazz 5	3.0
MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0	MUI 3423B	Chant jazz 6	3.0
MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0	MUI 3453A	Guitare jazz 5	3.0
MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0	MUI 3453B	Guitare jazz 6	3.0
MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0	MUI 3463A	Piano jazz 5	3.0
MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0	MUI 3463B	Piano jazz 6	3.0
MUI 2403B	Basse électrique 4	3.0	MUI 3473A	Saxophone jazz 5	3.0
MUI 2413A	Batterie 3	3.0	MUI 3473B	Saxophone jazz 6	3.0
MUI 2413B	Batterie 4	3.0	MUI 3483A	Trompette jazz 5	3.0
MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0	MUI 3483B	Trompette jazz 6	3.0
MUI 2423B	Chant jazz 4	3.0	MUI 3523A	Trombone jazz 5	3.0
MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0	MUI 3523B	Trombone jazz 6	3.0
MUI 2453B	Guitare jazz 4	3.0	MUI 3533A	Contrebasse jazz 5	3.0
MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0	MUI 3533B	Contrebasse jazz 6	3.0
MUI 2463B	Piano jazz 4	3.0	MUI 3543A	Harmonica jazz 5	3.0
MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0	MUI 3543B	Harmonica jazz 6	3.0

**Bloc 78Z**

Choix - 6 crédits.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Composition mixte	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-4	Jour
Musique - Interprétation chant classique	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-9	Jour
Musique - Interprétation instruments classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-8	Jour
Musique - Interprétation jazz	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-6	Jour
Musique - Musicologie	Baccalauréat	90 crédits	1-615-1-1	Jour Soir

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- L'étudiant doit suivre les cours MUS 1004 et 1005 *Solfège dictée 1 et 2* en première année à moins qu'il soit tenu de réussir des cours de mise à niveau, auquel cas il devra les suivre au moment indiqué par l'autorité compétente.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui a réussi les tests de solfège et dictée imposés à l'admission avec la note D doit suivre et réussir les cours de mise à niveau MUS 1100I et 1100J *Apprentissage auditif tonal 1 et 2* dès sa première année d'inscription (tous sauf jazz enrichi) ou les cours de mise à niveau MUS 1100Y et 1100Z (pour jazz enrichi seulement).

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).